

Bruxelles
dicte sa loi,
la Berne
fédérale
capitule



Save-the-Date



voir page 16

Manifestation publique sur le thème
La recette du succès en Suisse:
« Fort sans soumission à l'UE »
Mardi 29 octobre 2024
19h Casino de Berne

NON

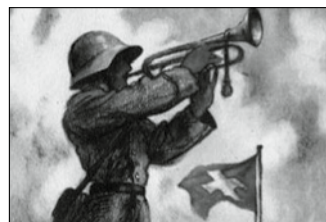
à la soumission à l'UE



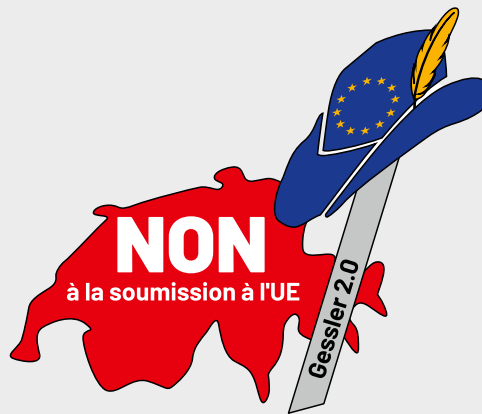
Qui fait la loi?
Page 3



En cas de crise, nous ne
pourrions jamais compter sur
les autres, mais toujours et
seulement sur nous-mêmes.
Page 8



Il y a 85 ans : Une année fati-
dique pour la Suisse.
Page 14



Le mot du président

Chers membres, chers donateurs, chers sympathisants,

Gessler ! Nous le connaissons bien, ce Habsbourg hautain, corrompu, vaniteux, égoïste et brutal. Comment nous ? La jeune génération, qui est en train d'être lentement mais sûrement « déhélvétisée » par la faute des « programmes scolaires dominants » et des intellectuels en partie « déconnectés de la Suisse » sait-elle vraiment encore ce que représente le personnage de Gessler ?

Les chroniques témoignent du fait que parmi les Habsbourg la lignée des Gessler exerçait sur les Waldstätten une domination étouffante, marquée par l'arbitraire. Les gens étaient contraints d'obéir, de payer et de se taire. Celui qui rechignait à le faire était sanctionné.

À Altdorf, Gessler fit placer un chapeau gesslerien sur une perche. Les gens étaient forcés de prouver leur obéissance au bailli en saluant ce chapeau. Une personne du nom de Guillaume Tell ne le fit pas, il en résulta un tir à la pomme et ensuite l'élimination de Gessler (« hohle Gasse »). Le chapeau de Gessler symbolise une institution dont le but est d'imposer au public un comportement de soumission. Il représente la domination exercée par autrui et l'influence étrangère.

Guillaume Tell est le héros légendaire par excellence de la tradition suisse de lutte pour la libération. Que Tell ait existé ou non « tel qu'évoqué par Schiller » n'a aucune importance. Ce qui est sûr, c'est que la résistance des Confédérés, alimentée par leur soif de liberté, a permis de chasser les baillis étrangers et que c'est de cette résistance qu'est née la Suisse libre, indépendante et souveraine.

Notre membre du Comité directeur Adrian Amstutz, responsable de la campagne « Non au traité de soumission à l'UE », a parfaitement résumé le contenu fondamental du « traité

UE » prévu par le Conseil fédéral : il s'agit de « Gessler 2.0 » ! Tout est donc dit : « Bruxelles dicte sa loi, la Berne fédérale capitule et le peuple suisse est censé se taire et payer ». Il nous incombe de faire connaître partout le contenu clef de la subordination prévue à l'UE et en même temps de rappeler à tous les « inconscients » : « Gessler 2.0 menace ! ».

29 octobre 2024 : en route pour Berne !

Le mardi 29 octobre 2024, à 19 heures (ouverture des portes à 18 heures), nous organisons au Casino de Berne une manifestation consacrée au thème suivant : « La clé du succès de la Suisse : être forte sans être sous la coupe de l'UE ». L'économiste, journaliste économique et ancien secrétaire syndical Beat Kappeler se chargera d'introduire le sujet. Aux côtés de personnalités de premier plan, je discuterai, sous la direction de Reto Brennwald, des opportunités d'une Suisse sans UE dans la perspective des entreprises. Ensuite, l'ancien Conseiller national et ancien Conseiller aux États Adrian Amstutz présentera les grandes lignes de notre campagne européenne. **Assurez-vous impérativement de venir accompagnés et nombreux à Berne.**

Je vous remercie pour votre engagement infatigable en faveur de Pro Suisse et, comme notre nom l'indique, pour notre Suisse libre, souveraine et neutre.

Dr Stephan Rietiker

Devenir membre
Pro Suisse



ISSN 2234-9723

Rédaction Pro Suisse
Case postale
3822 Lauterbrunnen
Tél. 031 356 27 27
redaction@prosuisse.info

Compte postal: 30-10011-5

Legs

En rédigeant votre testament, vous décidez, au-delà de votre mort, de ce qui adviendra de vos économies, papiers valeurs et immeubles. En prenant en considération Pro Suisse, vous soutiendrez notre travail pour le maintien d'une Suisse indépendante et neutre.

Nous vous en remercions cordialement.

Qui fait la loi ?



Dr. Christoph Blocher

entrepreneur, ancien conseiller fédéral
et ancien conseiller national



Musée des chartes
fédérales à Schwyz

En ce 1er août, le jour de la fête nationale, je suis allé m'exprimer à Saas Almagell. Je l'ai fait avec plaisir, notamment parce que la vallée de Saas a été durement touchée par les récentes intempéries. Cependant, je n'y serais certainement pas allé au milieu des mesures de sauvetage. Fort de mon expérience militaire et politique, je sais que les politiciens qui accourent avec un aréopage de médias pour se faire photographier et prétendent pouvoir aider sont avant tout un obstacle. Les équipes de secours doivent alors s'occuper de ces politiciens et du sujet de la photo plutôt que de la gestion des décombres. Certes, en 1291, ni les Valaisans ni nous, les Zurichois, n'étions présents, mais tout comme Uri, Schwyz et Unterwald, les Valaisans et les Zurichois ont

revendiqué leur indépendance et liberté. À Saas Almagell, j'ai rappelé que le Pacte fédéral de 1291 répondait à la question la plus importante de notre vie en commun : qui fixe le droit dans l'État ? Pour nous autres Suisses, cette question est en réalité résolue depuis 1291 : ce sont les Confédérés, c'est le Souverain. Dans notre pays, ce sont les citoyens qui sont les chefs ! Pourtant, cela ne convient pas à la plupart des politiciens et à l'administration. Ils ne veulent pas d'une Suisse indépendante, de démocratie directe et neutre. Au contraire, la pression constante des référendums et des initiatives sur les épaules leur est pénible et agaçante. Ils redoutent la décision du peuple ! Voilà pourquoi ils veulent faire partie de l'UE, de l'OTAN, d'organisations internationales où d'autres commandent en lieu et place du peuple suisse. Ils veulent faire de Bruxelles le législateur et confier les décisions finales à des juges étrangers de l'UE. C'est grâce au principe de la souveraineté populaire que la Suisse est passée du statut de pays pauvre de l'Europe à celui de l'un des pays les plus prospères du monde. La neutralité nous a permis d'éviter toute guerre depuis plus de 200 ans. Espérons que la Suisse restera fidèle à l'esprit de 1291 !



*« Dans notre pays, ce sont les
citoyens qui sont les chefs ! »*



New Kia Picanto

Cool. Moderne. Rafrâchissante.



Movement that inspires



En savoir plus.



emilfrey.ch



Demandé



Marco Chiesa

Conseiller aux États et
Conseiller municipal de
Lugano

« Je suis convaincu que la Suisse doit rester neutre. »

En tant que président de la Commission de politique extérieure du Conseil des États (CPE-Conseil des États), pouvez-vous nous préciser comment se déroulent les négociations avec l'Union européenne (UE)?

En juin 2024, le Conseil fédéral a dressé un bilan des négociations avec l'Union européenne et de la mise en œuvre du paquet d'accords en discussion. Il a constaté que des progrès concrets ont été réalisés dans plusieurs domaines lors des négociations en cours avec l'UE.

Dans quels domaines des problèmes se posent-ils?

C'est surtout dans les domaines de l'immigration et de la protection des salaires que les positions des délégations divergent encore. Ce constat ne doit pas nous étonner. On ne peut pas accepter que le Conseil fédéral soumette au peuple des propositions qui limiteraient considérablement notre démocratie directe. Premièrement, nous serions tenus de reprendre automatiquement le droit européen, et ce de manière intégrale, deuxièmement, des juges étrangers de l'UE le surveilleraient et troisièmement, si nous ne nous exécutons pas, des juges étrangers imposeraient des mesures pénales. Notre souveraineté en serait affectée. Ces points clés sont d'ailleurs les mêmes éléments qui ont déjà conduit par le passé à l'interruption des négociations et de la signature d'un accord. Actuellement, on commence à se rendre compte que l'immigration de masse incontrôlée nuit à notre qualité de vie et affecte la prospérité individuelle avec la baisse du produit intérieur brut par habitant. Je pense que toute concession dans ce domaine ne servirait pas les intérêts de notre pays et serait même alarmante pour les générations futures.

Une conclusion des négociations d'ici la fin de l'année vous semble-t-elle réaliste ?

Je suis certain que nous allons bientôt, probablement cette année encore, être confrontés à un accord contenant du vin nouveau dans de vieilles outres. La démocratie directe, l'autodétermination de notre pays et son



fédéralisme ne sont pas compatibles avec des accords institutionnels qui prévoient notre soumission.

Que se passera-t-il si les négociations échouent ?

Notre pays dispose depuis longtemps d'une base solide et durable d'accords avec l'UE. En effet, il suffit de mentionner que l'accord de libre-échange remonte aux années 1970. Certains accords bilatéraux nettement plus récents sont également particulièrement avantageux pour l'UE. D'autres accords économiques et mises à jour seraient certainement appréciés s'ils pouvaient être conclus sans pour autant faire de la Suisse une colonie de l'UE. Le statu quo est bien au contraire préférable. Je suis convaincu que la Suisse doit rester la Suisse.



Les négociations actuelles entre la Suisse et l'UE

L'Office fédéral de la justice est-il un expert de complaisance ?

Le 22 juin 2024, Fabian Schäfer a posé les questions suivantes dans la NZZ : « La majorité des cantons serait-elle nécessaire pour les accords passés avec l'UE ? Le Conseil fédéral se dispute sur ce point et se met dans une situation impossible. Plusieurs Conseillers fédéraux ne sont pas satisfaits de l'avis de droit émis par l'Office fédéral de la justice (OFJ). Que faire à présent ? Dégradent-ils cet office en un bureau d'expertises de complaisance » ?

La dernière question laisse entendre que l'OFJ est pratiquement infaillible. Cela est déjà absurde dans la mesure où le droit n'est pas une discipline exacte, mais une science de l'évaluation.

- Selon l'OFJ, le paquet d'accords avec l'UE est censé être soumis au référendum facultatif.
- L'approbation de la majorité des cantons serait non seulement superflue, mais aussi exclue par la Constitution.



Le Prof. Dr en droit et Dr rer. pol. h.c. Carl Baudenbacher a été juge à la Cour de justice de l'AELE de 1995 à 2018. De 1987 à 2013, il a été professeur ordinaire à l'Université de St-Gall (HSG). Depuis 2018, il est un arbitre indépendant et conseiller. Sur le plan international, il donne des conférences sur des questions relatives à l'intégration européenne et les rapports entre l'UE et la Suisse.

Jusqu'à présent, les partisans de « l'accord-cadre 2.0 » (AC 2.0) ont refusé d'aller aussi loin. Ils ont avancé que le texte de la Constitution fédérale ne prévoit pour les traités internationaux un référendum obligatoire avec majorité des cantons que lorsqu'il s'agit d'adhérer à une « communauté supranationale » telle que l'UE ou à une « organisation de sécurité collective » comme l'ONU. Comme l'AC 2.0 ne remplit pas ces conditions, la majorité populaire serait donc suffisante.

Une autre conception considère que le Conseil fédéral et le Parlement sont libres d'ordonner, sur la base d'un droit constitutionnel tacite, le référendum obligatoire pour les traités internationaux qui ont une portée particulière et qui règlent des questions de niveau constitutionnel. En revanche, certains affirment que le Parlement a déjà tenté en 2021 de concrétiser cette pratique, qui a conduit à la subordination de l'accord de libre-échange (« ALE ») en 1972 et de l'accord sur l'EEE en 1992 au référendum obligatoire, mais qu'il n'y est pas parvenu. Le droit tacite existant aurait donc été aboli. C'est apparemment aussi la position de l'OFJ.

Le contenu du contrat est déterminant

Selon le point de vue défendu ici, une telle manœuvre juridique concernant le déroulement de la procédure parlementaire n'est pas convaincante. C'est le contenu d'un traité international qui doit être déterminant. En l'occurrence, il faut se référer à l'objectif de la majorité des cantons lors de l'adhésion à une communauté supranationale, en l'occurrence l'UE.

Dans le cas présent, le référendum obligatoire s'impose parce que la démocratie et la souveraineté seraient particulièrement concernées. Mais en cas d'adhésion à l'UE, les organes supranationaux, comme la Commission et la Cour de justice de l'Union européenne seraient neutres

vis-à-vis de la Suisse et notre pays serait représenté personnellement dans les deux instances.

- Avec un AC 2.0, la démocratie et la souveraineté seraient revanches bien plus limitées.
- La Suisse serait de facto soumise à la surveillance et au monopole d'interprétation des institutions, par définition non neutres, de la partie adverse, à savoir la Commission et la CJCE, dans lesquelles elle ne serait pas représentée.
- À cela s'ajoute le fait que le Tribunal fédéral serait totalement écarté ou subordonné à la CJCE. Aucune cour suprême d'un État de l'UE ou de l'EEE/AELE ne subit un tel traitement défavorable.

L'AELE n'a absolument pas créé d'institutions. L'accord EEE prévoyait la création d'une autorité de surveillance et d'une cour de justice supranationales, mais celles-ci auraient été neutres vis-à-vis de la Suisse. La Suisse aurait pu nommer un membre dans chacune de ces institutions.

Le point de vue selon lequel le traité de loin le plus unilatéral de l'histoire des accords suisses avec les institutions de la partie adverse n'a pas besoin de la majorité des cantons est donc totalement indéfendable. Le modèle avec le « tribunal arbitral » pour la forme et la CJCE est issu des accords d'association de l'UE passés avec quatre anciennes républiques soviétiques qui vivent sous perfusion financière de l'UE. Par conséquent, l'accord-cadre 2.0 devrait obtenir la majorité des cantons a fortiori (ndlr : « à plus forte raison »).

Action de la Berne fédérale dans la NZZ

L'expertise de l'OFJ n'a donc pas besoin d'être reformulée. Le gouvernement et le parlement ne doivent tout simplement pas s'y référer. Les événements de ces dernières semaines ont montré que loin d'être infaillible, l'OFJ est au contraire faillible au plus haut point.

Peu de jours avant la révélation du contenu du document, la NZZ a publié sans filtre un article des professeurs émérites Georg Müller (Université de Zurich) et René Rhinow (Université de Bâle), qui argumentait exactement de la même manière, anticipant de la sorte l'attaque de l'OFJ.

- Ces deux anciens spécialistes évoquaient de manière tendancieuse le caractère indésirable des « plébiscites ».
- Il s'agissait manifestement d'une action concertée impliquant la Berne fédérale.
- Le Conseil fédéral ne doit pas tomber dans ce panneau.

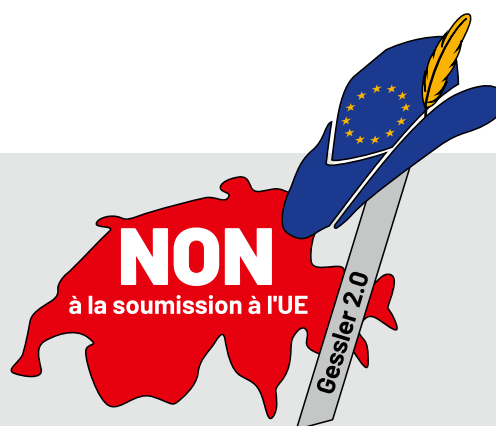
Pour reprendre l'image citée au début : il ne faut pas que le Conseil fédéral permette à l'OFJ de devenir un bureau d'expertises de complaisance. La question se pose plutôt de savoir si avec un tel mode opératoire l'Office s'est déclassé lui-même en un tel bureau.

« Bruxelles dicte sa loi, la Berne fédérale capitule et le peuple suisse est censé se taire et payer. »

Tel est le contenu clé du nouvel accord que le Conseil fédéral cherche à conclure avec l'UE. Tous les détails qui sont maintenant placés au premier plan, comme le prétendu tribunal arbitral ou la réglementation des frais, ont pour seul but de détourner l'attention des points vraiment décisifs du traité.

Dans les domaines contractuels actuels et futurs avec l'UE, la Suisse devra accepter :

- Que l'UE lui dicte et contrôle ses lois et ses réglementations. Cela détruit notre démocratie directe et prive le peuple suisse de ses droits.
- Qu'en cas de litige, la Cour de justice de l'UE statue de manière unilatérale et définitive. Ainsi, même les décisions démocratiques du peuple suisse peuvent être annulées.



- Que l'UE lui impose arbitrairement des sanctions en cas de non-respect. Les fameuses piques lancées par l'UE contre la Suisse vont encore augmenter
- Que notre pays verse en permanence et régulièrement des milliards à l'UE. Ces milliards manqueront ensuite en Suisse pour financer nos propres tâches.

Pour la Suisse, cela voudra dire :

OBÉIR, PAYER ET SE TAIRE.

PRO SUISSE combattra de toutes ses forces une telle soumission.



Entretien avec **Jean-Luc Addor**,
Conseiller nationale

« En cas de crise, nous ne pourrions jamais compter sur les autres, mais toujours et seulement sur nous-mêmes. »

Monsieur Addor, vous êtes membre de la Commission de la politique de sécurité du Conseil national (CPS-N), « l'ambiance » au sein de la CPS-N a-t-elle changé depuis la guerre en Ukraine ?

Au départ, oui, comme dans le reste du Parlement. Mais une fois l'effet de sidération passé, le monde politique suisse est retombé dans le petit confort du train-train habituel. Sans prendre la mesure des risques qui pèsent sur la Suisse, l'immense majorité des parlementaires croient encore pouvoir garantir la sécurité du Pays sans fixer de vraies priorités dans les divers budgets et sans toucher au frein à l'endettement. Pourtant, la sécurité n'a pas de prix.

Quelle est la position de l'Armée suisse au sein de la Commission ? Est-ce que le manque d'équipement de nos troupes est un thème prioritaire ?

Pour moi, oui. Pour d'autres, y compris dans les rangs de l'UDC, le frein à l'endettement semble plus important que la modernisation rapide de notre Armée. Quant aux socialistes et aux verts pour qui l'abolition de l'armée demeure l'objectif, n'en parlons pas...

Il y a un an environ, Pro Suisse s'est demandé si la cheffe du DDPS, la Conseillère fédérale Amherd, avait perdu la raison parce qu'elle avait signé sans légitimité démocratique un accord de participation au bouclier aérien européen « European Sky Shield ». Certains se sont indignés de cette question. Or le rapprochement avec l'OTAN et maintenant avec l'UE (PESCO) se pour-

suit « allègrement » en l'espace d'un an. Mais que se passe-t-il ? Une décision politique et démocratique ferait-elle défaut ?

Mme Amherd n'a pas perdu la raison. Avec son entourage, elle a un objectif : rapprocher toujours plus la Suisse de l'OTAN et de l'UE. Il n'est pas exagéré de parler de stratégie d'adhésion rampante à ces institutions. La CPS-N a exigé l'aval du Parlement avant toute adhésion à « European Sky Shield ». Avant même que le Conseil national n'ait débattu de cette motion, le Conseil fédéral a ordonné au Chef de l'armement d'y adhérer ! Que l'on parle encore de participer à des exercices d'entraînement des mécanismes d'entraide mutuelle des pays de l'OTAN ou encore de se débarrasser du secteur spatial de RUAG (Beyond Gravity), c'est à l'avenant : Mme Amherd se moque du Parlement ! La question, c'est de savoir si le Conseil fédéral va encore longtemps couvrir, donc se rendre complice, de ce qui constitue une forme de coup d'Etat. C'est aussi de savoir combien de temps encore les parlementaires accepteront de se faire mettre ainsi constamment hors jeu. Pour l'heure, personne n'ose demander la démission de Mme Amherd...

La neutralité est-elle même encore un sujet de discussion au sein de la CPS-N ?

A l'UDC, oui, évidemment. Paradoxalement (mais pour d'autres raisons), chez les très antimilitaristes Verts également. Sinon, la neutralité, tout le monde en parle, mais plus personne (ou presque) n'y croit ni ne voit à quel point il est dans l'intérêt de la Suisse, pour notre sécu-

rité, d'y revenir. Et quand la plupart de mes collègues parlent de neutralité, c'est pour faire dire à ce mot autre chose que, raisonnablement, il peut signifier.

On constate que Mme Amherd se sépare en un rien de temps en particulier de personnes compétentes de Suisse romande (les divisionnaires Mathias Tüscher, Guy Vallat et Claude Meier, le secrétaire d'État Jean-Daniel Ruch, le directeur du service de renseignement Jean-Philippe Gaudin). À la « table des habitués », on parle de « purification à la Staline ». Pourquoi cette instabilité personnelle ?

Je n'ai pas connaissance des détails de certaines de ces situations personnelles. Une impression s'impose toutefois : au DDPS de Viola Amherd, les voix dissidentes ne sont pas bienvenues. Surtout si elles refusent de vendre la Suisse à l'UE ou à l'OTAN. Quant aux contrôles de sécurité personnelle des officiers généraux, un sentiment prévaut : sans amener plus de sécurité au Pays, ils semblent instrumentalisés pour procéder à des purges qui décapitent notre Armée et sapent la confiance que les Suisses devraient pouvoir garder en elle. Une question se pose donc : ces contrôles de sécurité, avec ce type de purges à la clé, ne sont-ils pas devenus un facteur... d'insécurité.

La Commission a rejeté l'arrêté fédéral sur le plafonnement des dépenses de l'armée à hauteur de plusieurs milliards pour la période 2025-2028. La Commission est-elle opposée au réarmement de l'armée ?

Non, pas sa majorité. Le problème (c'est un véritable nœud gordien), c'est qu'en l'état, pour garantir la sécurité des Suisses, il n'y a de majorité ni pour réduire certains budgets qui profitent à des étrangers (asile, aide au développement, milliard de « cohésion » avec l'UE, etc.) ni pour le principe du frein à l'endettement que pourtant, notre Constitution autorise dans des circonstances exceptionnelles. Le risque, c'est que ce blocage empêche non seulement la modernisation de notre armée, mais tout simplement le maintien de ses capacités opérationnelles actuelles.

La Conseillère fédérale Amherd et le chef de l'armée Süssli ne ratent pas une occasion de répéter, comme un mantra, que l'armée ne pourra garantir la capacité de défense de la Suisse qu'au moyen d'une coopération internationale. Qu'en pensez-vous ?

Tous les deux, ils ont perdu le nord. Offrons-leur une boussole, celle de la neutralité qui met au premier plan les intérêts de la Suisse et des Suisses ! Notre intérêt, c'est de rechercher toujours le plus possible d'autonomie. Car en cas de crise, nous ne pourrions jamais compter sur les autres, mais toujours et seulement sur nous-mêmes.

Lors de sa session de juin, le Conseil national a décidé que l'armée ne doit participer à aucun exercice de l'OTAN simulant le cas de défense collective déclenché par le devoir d'alliance. Pourtant, le DDPS communique en interne et en externe que de tels exercices de l'OTAN sont d'un « intérêt essentiel » pour la Suisse. Quel principe est maintenant applicable ? Les dirigeants du DDPS peuvent-ils négocier avec l'OTAN au nez et à la barbe du Parlement ?

Pour moi, non. Sinon, il n'est pas exagéré de parler de coup d'État.

Comment l'arme personnelle de l'armée va-t-elle être gérée dans un avenir proche ? Risque-t-on d'assister à un renforcement de la directive européenne sur les armes ou à une campagne de désarmement interne au DDPS ?

C'est un risque qui met le doigt sur les liens entre le droit sur les armes et notre armée de milice. Avec PROTELL, que j'ai l'honneur de présider, nous travaillons à éviter de nouveaux durcissements, hélas inscrits dans l'accord de Schengen. A cet effet, nous jugeons essentiel de cultiver les liens avec des organisations comme Pro Suisse sur lesquelles nous savons que nous pourrions compter s'il faut à nouveau défendre nos droits et nos libertés.

Que pensez-vous de la dissolution de la Patrouille suisse ?

Avec le groupe UDC, je m'y suis opposé.

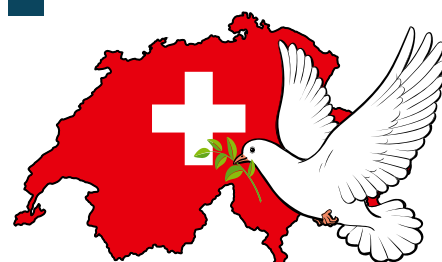
Quelles sont vos recommandations aux jeunes Suisses et Suissesses qui accomplissent leur service militaire en toute conscience ?

Citoyennes, citoyens suisses, vous êtes dépositaires des droits et des libertés que nos ancêtres nous ont transmis. Le flambeau, aujourd'hui, est en vos mains. Gardez la flamme ! Pour cette Suisse que nous aimons.

Monsieur le Conseiller national Addor, nous vous remercions pour cet entretien.

INITIATIVE SUR LA NEUTRALITÉ

OUI À LA NEUTRALITÉ SUISSE



**JETZT
MITMACHEN**

PRO  LIBERTATE
www.prolibertate.ch

PIKOM
Parteiunabhängiges Informationskomitee
www.pikom.ch



Die Welt wird unsicherer. Die Kriege in Osteuropa und in Nahost sind prominent in den Medien, aber nicht die einzigen Konflikte. Ein Blick in die jüngere Schweizer Geschichte zeigt deutlich: Auch unser Land muss sich immer wieder aufs Neue auf den Ernstfall vorbereiten. Darum braucht es Investitionen in Mensch und Material – und zwar heute! Unsere Milizarmee schützt alle, unterstützen wir darum unsere Armee!

Janosch Weyermann, Berner Stadtrat und Vorstandsmitglied Vereinigung PRO LIBERTATE, Kandidat für Gemeinderat und Stadtpräsidium



**SPEZIAL
ANGEBOT**

VERANTSTALTUNGSHINWEIS



Die sicherheitspolitischen Fachreferate von **Peter Regli**, Divisionär aD und ehemaliger Chef des Schweizer Nachrichtendienstes, zum Thema:
«Die Ukraine, Israel und die Migration – wie weiter?»

Mittwoch, 16. Oktober 2024 – 18.45 Uhr Apéro, 19.30 Uhr Referat
Auditorium der Kaserne Bern, Papiermühlestr. 13+15, 3000 Bern 22
(im Navigationssystem eingeben: Kasernenstrasse 27)

- Bitte senden Sie mir Infos zu über die Schweizerische Vereinigung **PRO LIBERTATE (www.prolibertate.ch)** zu.
- Bitte senden Sie mir Infos zu über das Parteiunabhängige Informationskomitee **PIKOM (www.pikom.ch)** zu.

Ich bestelle! Bitte senden Sie mir*...

_____ Expl. des Buches «Nacht und Licht» (Preis: Fr. 25.–)
 _____ Expl. des Buches «Marignano 1515-2015» (Preis: 29.–)
 _____ Expl. des Buches «Operationsziel Schweiz» (Preis: Fr. 29.–)

Dokumentarfilm «Das Réduit – Geschichte von 1939 bis 1945»
 (Preis: Fr. 24.–) _____ Expl. als DVD _____ Expl. als USB-Stick

*Alle Preise zzgl. Porto und Verpackung

[PL240308SZ]

Vorname, Name _____
 Adresse _____
 PLZ, Ort _____
 Tel./E-Mail _____
 Datum, Unterschrift _____

Talon ausschneiden und einsenden an:
Thomas Fuchs, PRO LIBERTATE, Niederbottigenweg 101, 3018 Bern
 (oder via E-Mail: info@prolibertate.ch oder via Telefon/SMS 079 302 10 09)



Coopération militaire avec l'OTAN et l'UE :

La majorité du Conseil fédéral souhaite mettre en pièces la neutralité !

Lauterbrunnen, Août 2024 - La direction politique du Département de la défense (DDPS) poursuit à grande vitesse la coopération militaire avec l'OTAN et l'UE. Cette semaine, la majorité du Conseil fédéral a décidé, sur proposition de la cheffe du DDPS, la conseillère fédérale Viola Amherd, de participer à deux programmes du PESCO (Permanent Structured Cooperation), le projet de défense de l'UE. La conseillère fédérale Amherd a déraillé dans la politique de sécurité et de neutralité en s'appuyant sur la majorité du Conseil fédéral.

Sans consultation parlementaire et sans aucune légitimation démocratique accordée par le peuple suisse, elle fait entrer la défense nationale suisse dans les structures de l'OTAN et de l'UE en opposition totale à la neutralité. La déclaration de Mme Amherd selon laquelle la coopération internationale garantirait la capacité de défense de la Suisse est totalement invraisemblable. Il faut plutôt s'attacher en premier lieu à rétablir la volonté de défense de la Suisse. Cela contribuera à augmenter la disposition du peuple suisse à faire des choix financiers et personnels pour redonner à l'armée suisse un niveau crédible. En d'autres termes : la Suisse doit faire ses devoirs elle-même avant de discuter d'une quelconque alliance. Déléguer la défense à d'autres est une erreur dangereuse !

En dépit de l'affirmation totalement infondée selon laquelle la coopération militaire avec des alliances militaires est compatible avec la neutralité, la Suisse se décrédibilise en matière de politique étrangère et détruit son rôle de médiatrice de la paix et de pionnière de l'aide humanitaire. Elle risque de perdre sa sécurité et d'être perçue comme un pays belligérant. Pro Suisse s'étonne que ce soit précisément la gauche, qui jusqu'à récemment voulait supprimer l'armée suisse en l'« affaiblissant financièrement », qui soutienne l'alignement de

la Suisse avec des belligérants dans le cadre de conflits étrangers.

Pro Suisse attend des parlementaires et des cadres supérieurs de l'armée qu'ils s'engagent de manière convaincante en faveur de l'augmentation des effectifs de l'armée et de son équipement complet. Le temps perdu à cause de l'aveuglement politique est définitivement révolu pour les responsables de la sécurité de la Suisse. De plus, Pro Suisse est convaincue que seul un oui à l'initiative sur la neutralité permettra de mettre un terme aux agissements antidémocratiques et dangereux de la Berne fédérale en matière de politique militaire.



« Schengen des forces armées »

Un programme Pesco de l'UE approuvé par la majorité du Conseil fédéral est intitulé « Military Mobility », aussi appelé « Schengen des forces armées ». Il vise à faciliter le passage des frontières au personnel et à l'équipement militaires. Bien évidemment, la Berne fédérale se veut rassurante en expliquant qu'il s'agit de possibilités de transport à des fins de formation, de promotion de la paix et d'aide en cas de catastrophe. Mais qui va la croire ? L'enjeu est pourtant très clair : les chars de l'OTAN vont commencer à avancer... Et cela n'est certainement pas compatible avec le droit de la neutralité (droit international). Ce sont les praticiens qui doivent décider en cas de catastrophe et non les Conseillers fédéraux. Tout ira alors bien même au-delà de nos frontières, point n'est donc besoin de « magie de la mobilité militaire ».





Raphaël Pomey

Moment historique pour Pro Suisse en terres romandes

Des enjeux politiques capitaux attendent notre pays ces prochains mois. Lundi 5 août, des personnalités de tous horizons se sont réunies à Lausanne pour jeter les bases d'un combat politique mené à la sauce « welsch ».

« Quelle est la valeur d'un peuple et d'un Parlement dont les décisions sont soumises à l'amende d'autorités étrangères ? » Dès le début de la séance, menée dans le caveau du restaurant Le Vaudois, au cœur de Lausanne, le coordinateur romand de Pro Suisse, Kevin Grangier, a posé le cadre : oui, une question de dignité essentielle pour notre pays se trouve au cœur du combat contre l'accord-cadre 2.0 avec l'Union européenne. Fondée sur une certaine idée de la liberté, la Suisse peut-elle accepter de se jeter volontairement dans la gueule du loup, en reconnaissant la primauté d'un droit étranger sur la volonté de son propre peuple ? Quid de la défense de ses travailleurs ? Quid de la maîtrise de ses frontières ?

Parler local

Conscientes de la gravité des enjeux, des figures politiques et intellectuelles de toute la Romandie sont venues participer à cette séance d'activation du mouvement Pro Suisse en terres francophones. Ce panel de compétences permettra de décliner des questions helvétiques selon la sensibilité propre aux « Welches », au lieu de se contenter de traduire des slogans zurichois dans un français approximatif. Fidèles au poste, les conseillers nationaux Pierre-André Page et Jean-Luc Addor sont venus soutenir la mise en place de ce projet essentiel à la défense de la souveraineté du pays.

Un autre objectif majeur se trouve d'ailleurs au cœur du combat que Pro Suisse pourra désormais mener de manière adaptée aux particularismes romands : la promotion de l'initiative sur la neutralité. Un « oui » permettra enfin de fixer un cadre à ce principe, malmené depuis la fameuse « neutralité active » chère à l'ancienne conseillère fédérale socialiste Micheline Calmy-Rey, jusqu'à sa version actuelle, très otanienne.

La relève est prête !

L'acte fondateur vécu par les participants sera bientôt suivi d'un nouveau moment crucial : la répartition des responsabilités dans la campagne. Mais l'optimisme est de mise. Le directeur de Pro Suisse, Werner Gartenmann, se montrait d'ailleurs particulièrement séduit par le dynamisme des acteurs locaux à la fin des échanges : « C'était un très bon lancement de notre campagne en Suisse romande. Je suis particulièrement heureux de constater qu'il y a beaucoup de jeunes prêts à s'engager pour la démocratie directe, l'indépendance et la neutralité de notre pays. » Il tenait à préciser un point essentiel : la dimension apolitique de Pro Suisse, malgré une affiliation souvent perçue comme proche de l'UDC : « Parmi nos membres, je sais que nous comptons des syndicalistes et des personnes engagées pour la protection des animaux ; nous embrassons un large spectre et nous y tenons. »

Plusieurs participants ont filmé des séquences qui seront prochainement diffusées sur nos réseaux sociaux. Restez connectés !



« Parmi nos membres, je sais que nous comptons des syndicalistes et des personnes engagées pour la protection des animaux ; nous embrassons un large spectre et nous y tenons. »

Observateur



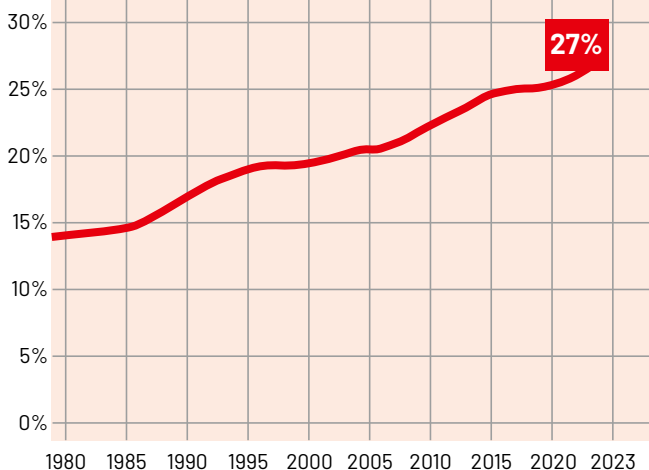
Forte croissance démographique en Suisse en 2023

Au 31 décembre 2023, la population résidente permanente de la Suisse s'élevait à 8 962 300 personnes, soit 1,7% de plus qu'en 2022. Cet accroissement est le plus important enregistré depuis le début des années soixante. Entre 2022 et 2023, les immigrations ont évolué fortement à la hausse, ce qui s'explique principalement par la prise en compte de personnes en provenance d'Ukraine bénéficiant du statut de protection S.

Fin 2023, la population résidente permanente de la Suisse comptait plus de 8,9 millions d'habitants. Au cours de l'année, elle a donc progressé de 146 900 personnes (+1,7%), un accroissement démographique presque deux fois plus élevé que celui enregistré en 2022 (+0,9%). Cette augmentation marquée s'explique en partie par la comptabilisation de personnes en provenance d'Ukraine bénéficiant du statut de protection S dans la population résidente permanente, ceci après une année de résidence en Suisse.

Parmi les 8 962 300 habitants, la Suisse comptait 6 545 000 ressortissants suisses (73%) et 2 417 300 ressortissants de nationalité étrangère (27%). [Communiqué de presse OFS, 22.08.2024]

Proportion de la population étrangère Population résidente



Source : OFS

La prospérité en Suisse baisse en raison de la forte immigration:



Notre pays a enregistré l'année passée une baisse du produit intérieur brut par habitant, ce qui ne s'est produit jusqu'ici qu'en cas de graves crises et qui alimente le débat sur la l'immigration.

Commentaire : En 2023, le produit intérieur brut par habitant a augmenté de 1,3%, alors que la population a augmenté de 1,7%. Autrement dit, la prospérité diminue en Suisse. Quand le gâteau (produit intérieur brut) ne croît que faiblement et que le nombre de « dévoreurs de gâteau » augmente plus fortement, alors les parts de gâteau deviennent plus petites pour tout le monde. Nous le voyons tous à la fin du mois dans notre porte-monnaie. Allons-nous continuer à assister à la diminution de notre prospérité à cause d'une immigration excessive ?



Le produit intérieur brut PIB par habitant indique la performance économique moyenne d'un pays par habitant et constitue une référence internationale indiquant le niveau de vie matérielle. [Seco, 2024]

Votre annonce dans le «Actuel» de Pro Suisse

+PRO Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra
Aktuell

Contactez-moi. À tout moment et sans complications.

Markus Rezzonico

Acquisition d'annonces
Délégué UDC
Membre de Pro Suisse
Membre de Pro Libertate
Membre PIKOM

079 332 61 61

markus.rezzonico@dietschi.ch





Werner Gartenmann
directeur de Pro Suisse

1939 - Il y a 85 ans: Une année fatidique pour la Suisse

30 août 1939: **élection du Général** - 1er septembre 1939: **1re mobilisation générale**

Nos autorités et leurs cadres agissent comme si notre pays se trouvait dans une situation exceptionnelle inédite. Elles se comportent comme si la guerre en Ukraine changeait complètement l'histoire de l'humanité. Mais dans le passé, nos ancêtres ont déjà dû faire face à de nombreux défis. Les menaces contre notre pays ne sont donc pas un phénomène nouveau. La résignation ainsi que le défaitisme qui consistent à n'avoir aucune espérance de succès, à avoir la forte tendance à abdiquer qui en résulte et la quête de « grandeur et de modernité » ne constituent pas non plus de nouveaux modèles de comportement. Nos autorités prétendent que la Suisse ne peut plus se défendre de manière autonome et que se rapprocher des puissances militaires étrangères crée de la sécurité et se réfugier dans les palais de la Commission européenne et de la Cour de justice de l'UE donnera à la Suisse un nouvel espoir de souveraineté. Mais l'histoire prouve que toutes les décisions qui ont détourné la Suisse de sa liberté, de son indépendance et de sa neutralité ont dû être corrigées tôt ou tard. Si, en 1939, nos autorités avaient agi comme l'actuelle « politique des paillettes et de la gloire » pratiquée par la Berne, alors ... Le 1er septembre 1939, à 4h45, l'armée allemande

a envahi l'armée polonaise sur la Westerplatte, près de Danzig. Avec une rhétorique guerrière brutale et sur ordre d'Hitler, l'Allemagne nazie a déclenché une guerre criminelle d'une envergure insoupçonnée : la Seconde Guerre mondiale. Jetons un coup d'œil à l'année 1939 et plus précisément aux procès-verbaux de l'Assemblée fédérale :

Assemblée fédérale unifiée, session d'août 1939 - Ordre du jour : **élection du Général.**

Henri Guisan est élu général par 204 voix sur 227 bulletins valables. Le Général prête serment selon la formule suivante : « Je jure de rester fidèle à la Confédération suisse, de protéger et de défendre de mon mieux, en mon âme et conscience, l'honneur, l'indépendance et la neutralité de la patrie avec les troupes qui me sont confiées et de me conformer exactement aux instructions du Conseil fédéral sur le but à atteindre par la mise sur pied des troupes ».

Conseil des États : séance du 18 septembre 1939

Le Président du Conseil des États Ernst Löpfel-Benz, PRD du canton de Saint-Gall, ouvre la session fédérale

Muuuhdisch
+ schweizerisch
T-Shirts für Schweiz-Liebhaber!

Zeige deine Liebe zur Schweiz!

Neutralität trifft Stil! Zeige jetzt deine Unterstützung für eine neutrale Schweiz mit einem einzigartigen Statement-T-Shirt! – **Patrioten aufgepasst: Mit dem Code «Tell10» erhältst du 10% Rabatt auf deinen Einkauf im Online-Shop www.neutrale-schweiz.ch. Besuche uns und finde dein neues Lieblings-Shirt!**

Viele tolle Designs
 In der Schweiz gedruckt
 Hochwertige Qualität

10% RABATT

— Annonce

Mobilisation

En 1937, des lieux de mobilisation ont été créés, qui comprenaient, outre les membres de la Landwehr et du Landsturm, des arsenaux, des parcs de véhicules à moteur et des services ferroviaires. Le 28 août 1939, le Conseil fédéral a ordonné au moyen d'affiches la mobilisation des gardes-frontières (80 000 hommes), puis le 1er septembre 1939 la mobilisation générale pour le lendemain. Les détachements de saisie du matériel sont entrés en service immédiatement, ils ont été suivis le lendemain par 430'000 hommes de troupes de combat et 200'000 personnes astreintes au service auxiliaire. Une deuxième mobilisation générale a eu lieu le 10 mai 1940. Hervé de Weck: « Mobilmachung », dans: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 19.01.2010,0



par les mots suivants (extrait du procès-verbal):

« Notre session extraordinaire du 30 août a été placée sous le signe sérieux de la mobilisation de notre protection des frontières. Notre session d'automne, qui s'ouvre aujourd'hui pour une semaine, est placée sous le signe de la guerre et de la mobilisation de notre armée suisse. L'élection de M. Guisan au poste de général, est intervenue au bon moment et a été accueillie avec joie par le peuple et l'armée. Les Bernois l'ont chaleureusement acclamé le jour de son élection. Du lac Léman au lac de Constance, de Bâle au Val Bregaglia, il règne une volonté unanime de protéger l'inviolabilité de notre patrie et de préserver sa pleine neutralité de tous côtés. La neutralité politique et militaire de la Suisse a été récemment reconnue officiellement par tous les États belligérants. La guerre économique a entraîné de nouvelles interprétations de la neutralité. Le Conseil fédéral saura certainement résoudre cette tâche difficile d'une manière qui ne porte pas atteinte à notre dignité et qui ne compromette pas la garantie de notre propre sécurité alimentaire... Quelles que soient les destinées de la patrie, nous entendons les affronter sans crainte. À l'extérieur, l'armée, éprouvée par les expériences de

General Henri Guisan

Die Vereinigte Bundesversammlung wählte am Mittwochabend 18 Uhr 15 zum General der schweizerischen Armee Oberstkorpskommandant Henri Guisan, zurzeit Kommandant des 1. Armeekorps, mit 204 von 227 gültigen Stimmen.

betr. Maßnahmen zum Schutze des Landes und Aufrechterhaltung der Neutralität

Bern, 30. August.
Die Botschaft des Bundesrats an die Bundesversammlung über Maßnahmen zum Schutze des Landes und zur Aufrechterhaltung der Neutralität vom 29. August
zungen einzumischen, sondern daß des Krieges seine historische die Leiden der Kranken wunden zu mildern und danken des Friedens

1914-1918, veille fidèlement ; à l'intérieur, nous voulons, à l'exemple de la camaraderie fidèle des soldats, maintenir la paix et rechercher l'entente, et nous en tenir au conseil, toujours valable aujourd'hui, du grand Confédéré Nicolas de Flue, qui, selon la tradition, écrivit un jour aux Bernois : 'Ô, chers amis, n'élargissez pas trop la clôture, afin que vous puissiez d'autant mieux persévérer dans la paix, la tranquillité et l'unité, et que vous puissiez rester fidèles à votre louable liberté, si durement acquise.

Ne vous chargez pas d'affaires étrangères. Ne vous associez pas à une domination étrangère. Gardez-vous de la discorde et de l'égoïsme. Protégez votre patrie et tenez-vous-y. Ne laissez pas vous tenter, et n'ayez pas l'intention d'obtenir. Mais au cas où quelqu'un voudrait vous attaquer, combattez courageusement pour votre liberté et votre patrie' ».

L'avis du nain fielleux

«Éliminés»



En 2023, l'armée a éliminé 280 ratés - Communiqué du 06.08.2024. Sous la direction de la Centrale d'annonce des ratés de l'armée suisse, les spécialistes du Commandement de l'élimination des munitions non explosées et du déminage ont neutralisé 280 ratés l'année dernière sur la base de 1122 rapports. Voilà une bonne chose. Maintenant, il faudrait aussi éliminer les cancre et les ratés au niveau du commandement politique de l'armée. Pour la sécurité du pays et de sa population, ce serait d'une urgence absolue. En racolant l'OTAN et l'UE, les responsables du Département de la défense nous entraînent en effet directement dans des structures de commandement et des exercices de combat étrangers, détruisant de la sorte complètement la crédibilité de la neutralité et nous transformant en une nation belligérante. Comment de débarrasser des marionnettes de l'OTAN et de l'UE ?



Agenda

Rendez-vous important ! Mardi 29 octobre 2024

19h00 (ouverture des portes à 18h00)

Casino de Berne, Casinoplatz 1, 3011 Berne, grande salle

Manifestation publique sur le thème

« La recette du succès de la Suisse : forte sans soumission à l'UE ».

L'économiste et journaliste économique Beat Kappeler introduira le sujet. Des personnalités de haut niveau, sous la direction de Reto Brennwald, discuteront des chances d'une Suisse sans UE du point de vue des entreprises.

Assurez-vous d'être nombreux et de venir accompagnés à Berne.



Veillez nous communiquer votre adresse e-mail sur info@prosuise.info

Nous pourrions ainsi vous tenir au courant. Nous respectons strictement les directives de protection des données et ne transmettons pas les adresses à des tiers.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat:
info@prosuise.info
tél. 031 356 27 27

PRO Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra

Case postale, 3822 Lauterbrunnen
Tél. 031 356 27 27, info@prosuise.info
www.prosuise.info